

Désignation

Le Garden Tennis



Localisation

Normandie – Calvados (14) - Cabourg

Adresse de l'édifice :

1 Av. Charles de Gaulle,
14390 Cabourg

Références cadastrales :

AN 97

Historique

Date de création de l'édifice :

Construit entre 1907 et 1909

Auteur(s) :

Recherche en court

Commanditaire(s) :

Charles Bertrand



Propriétaire(s) de l'édifice :

La Ville de Cabourg

Description historique

En 1894, *L'Écho de Cabourg* édite un article sur le lawn tennis, ce nouveau sport britannique qui commence à se pratiquer un peu partout dans la région.

Les courts en gazon prolifèrent dans les riches villas et même devant le Grand Hôtel.

Le 5 août 1909, Charles Bertrand inaugure le Garden Tennis. Huit terrains s'ouvrent face à l'église, entre la route de Caen et celle du Home. La presse locale n'a que des éloges à adresser à l'artiste Charles Bouhana, celui qui a mis au point la technique de la terre battue faisant toujours référence à ce jour.

L'ensemble est signalé par un portail monumental néo-normand. Un club-house de style chalet est placé au centre des courts. Les vastes jardins fleuris permettent d'accueillir musiciens, artistes, spectacles et même deux pistes de bowling.



Suzanne Lenglen, la légende « divine » a foulé les courts du Garden Tennis de Cabourg. Pionnière du tennis féminin et légende de Roland-Garros, elle fut la première joueuse de tennis française à gagner une renommée internationale.

Du 24 au 26 juillet 1926 la Coupe Davis **FRANCE-ROYAUME UNI se déroule au Garden Tennis.**

L'équipe de France est représentée par cinq hommes : Jean Borotra, Jacques Brugnon, Henri Cochet, René Lacoste et Pierre-Henry Landry. Ceux que l'on surnommait plus tard les « Mousquetaires » s'imposent 5-0 sur le court central de Cabourg. Les premières tribunes en béton de France sont construites spécialement pour cette occasion, pouvant ainsi accueillir 1500 spectateurs.

Après avoir connu le statut de club privé jusqu'en 1972, le Club de sport Cabourgeois est acheté par la ville, désireuse d'acquérir les bâtiments les plus représentatifs de son identité et de les inscrire dans le dynamisme local.



©Ville de Cabourg

